Image not found or type unknown

Agent immobilier et son travail

Par **CSSAS**, le **05/12/2015** à **11:08**

Bonjour, j'ai passe par un agent immobilier et un courtier pour acheter une maison. J'ai eu des refus de la banque, mais l'agent immobilier et le courtier n'ont jamais donner les refus au notaire. Nous avons signé la promesse de vent et l'agent immobilier est le mandataire. Maintenant, que le délais est déjà passe, ont risques que les propriétaires nous exige les 20% de la vente. Je souhaite savoir si la faute est de l'agent immobilier que n'a pas fait sont travail. En plus, il a donne notre dossier à un autre courtier sans nous demander notre avis.
Merci

Par **catou13**, le **05/12/2015** à **16:10**

Bonjour,
Je suis étonnée que le Notaire ne vous ait pas écrit pour vous demander si vous aviez obtenu votre prêt.
Pensez vous que votre dossier va être accepté ? Dans la négative inutile de faire perdre plus de temps au Vendeur. Adressez au Notaire un justificatif du refus d'octroi de prêt au plus vite.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés